Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime Ligue Nouvelle Aquitaine

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2025 Toutes CATEGORIES MIXTES PAR EQUIPES

Règlement de la compétition

Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

DATES ET LIEUX

1^{er} tour : 2^{ème} tour : 3ème tour : 4ème tour :

FORMULE DE JEU et séries :

Simple Score maximum brut

Équipes mixtes de 5 joueurs (1) messieurs et/ou dames.

Repères : Rouges pour les Dames, Jaunes pour les messieurs.

Une seule série chez les Dames, une seule série chez les Messieurs

VAINQUEUR ET DEPARTAGE :

Comptent pour le classement, **les 4 meilleurs scores bruts de chaque équipe** pour chacun des tours. En cas d'égalité à l'issue du championnat, les équipes sont départagées par l'addition du 5^{ème} score du premier, du 2^{ème} et du 3^{ème} tour. Si l'égalité persiste, addition des 1^{ers} scores, puis des 2^{èmes}, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION DES EQUIPES :

Épreuve ouverte à l'ensemble des clubs de Charente Maritime, affiliés à la FFGolf.

<u>Plusieurs équipes (3 maxi ou 4 avec dérogation) par club peuvent être engagées à chaque tour (2)</u>. La composition des équipes peut varier entre les tours sous réserve que les conditions d'index soient respectées (voir chapitre *Composition es Equipes*).

Les clubs d'entreprises (corpo) peuvent constituer ensemble une ou plusieurs équipes (corpo1, corpo2, ...)

<u>ATTENTION</u> : le jour de la compétition, tous les participants devront respecter les règles de sécurité sanitaire édictées par les pouvoirs publics et/ou en vigueur sur le golf hôte.

- (1) Membre abonné d'un Club du département 17 et de son association sportive, titulaire de la licence FFG 2025 et ayant fourni son certificat médical <u>et/ou son questionnaire de santé</u> » confirmant son aptitude à la pratique du Golf en compétition. Chez les Jeunes seuls les Cadets Filles ou Garçons et les Minimes Filles ou Garçons déjà classés peuvent participer.
- (2) Selon le nombre total d'équipes inscrites, par dérogation et sur demande expresse de leur club, une $4^{\text{ème}}$ équipe pourra parfois être acceptée.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083 Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com



Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

COMPOSITION des équipes :

Les équipes doivent être composées de <mark>5 joueuses et ou joueurs dont le total des index arrondis est supérieur ou égal à 72 (voir ci-après)</mark>.

<u>Une équipe de 4 joueurs</u> pourra être acceptée si le total des index des 4 joueurs <u>est strictement</u> <u>supérieur à **58 (voir ci-après)**</u>.

L'index pris en compte est celui du mercredi précédant l'épreuve.

Index minimum autorisé: 8.5 (arrondi à 9),

pour le calcul du total des index de chaque équipe :

tous les index > 24,4 seront considérés = à 24.

La mise à jour des Index sera toujours réalisée en fonction de l'index réel du joueur. Sur la carte de score du joueur, le nombre de coups reçus correspondra exactement à son index réel.

MOYENS de transport :

Conformément aux règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, les joueurs et cadets éventuels doivent marcher à tout moment pendant le tour. Ce qui signifie que le jeu en voiturette est interdit.

... sauf EXCEPTION suivante : tout joueur porteur d'une licence stipulant « Buggy Yes » <u>ou bien</u> en l'absence d'une telle licence, un joueur atteint d'une pathologie invalidante permanente reconnue, pourra, par dérogation spéciale du Comité de l'épreuve et sur demande expresse de son club, prétendre à jouer en voiturette.

INSCRIPTIONS:

Pour chaque tour, les clubs participants

- adressent <u>au Club qui reçoit</u> et au Comité Départemental, par fax ou par mail, <u>la fiche</u> d'inscription d'équipe(s) -liste des équipiers potentiels—. Cette fiche doit parvenir au Club et au Comité au plus tard le mercredi qui précède la compétition.
- remettent (au lus tard) le jour de l'épreuve, via le joueur du club qui prend le premier départ,
- o la (ou les) fiche(s) de composition d'équipe en n'oubliant pas de mentionner le numéro de l'équipe (si plusieurs) et l'heure de départ retenue pour chaque joueur
 - à l'issue du tour, le CDGolf17 émettra, à chaque club participant, une facture des droits d'engagement dûs 100 euros par équipe engagée. Le règlement par virement bancaire est à privilégier (voir RIB ci-après).

A défaut, un chèque (libellé au nom du CDGolf17 et indiquant au dos le n° de la facture)), sera à envoyer à l'adresse du trésorier : Thomas Chrysostome 7 rue de Saintonge 17250 PLASSAY.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083 Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com



Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

Crédit Mutuel

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

EUR

129

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque Guichet N° compte Clé Devise 00024725601 29 15519 39093

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number) **FR76** 1551 9390 9300 0247

Domiciliation CCM SAINTES 1 RUE EUGENE FROMENTIN 17100 SAINTES 05 46 93 62 77

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

Domiciliation **CCM SAINTES**

BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner) COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE CHARENTE MARITIME 2 RUE DES BOUVREUILS 17200 ROYAN

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE



ORGANISATION DU JEU: Avant la compétition

- Le Club qui reçoit, crée dans RMS une compétition « CDGolf17 Equipes tour n° x ».

Puis il y enregistre tous les joueurs potentiels des clubs engagés (avec leur index réel) et imprime les cartes de scores par ordre alphabétique.

- Le Club qui reçoit se charge de placer les repères de départs, de marquer (sommairement) le terrain, de définir les règles locales et la position des drapeaux
- La grille des départs est réalisée par le logiciel du CDGolf17.

Les horaires de départ sont ensuite communiqués aux clubs, par le CDGolf17, le vendredi précédant la compétition.

<u>A noter et ceci est une information</u>: les joueurs et leurs index ne sont pas connus par le logiciel lors du tirage. Par conséquent un joueur classé 9 peut se retrouver avec un joueur (voire plusieurs) classé 24 ou plus.

C'est pourquoi, pour limiter les parties « déséquilibrées », nous recommandons aux clubs d'éviter d'inscrire des joueurs ayant un index trop élevé s'ils ne sont pas en capacité de joueur comme un joueur classé moins de 30.

Les joueurs de chaque équipe partiront dans l'ordre défini par leur capitaine sur la fiche de composition de l'équipe remise au starter au plus tard avant le départ du 1er joueur de l'équipe.

Après la compétition :

le Club enregistre les cartes et reporte les scores BRUT et NET sur chaque carte. Il imprime les classements individuels en brut et en net (1 série Dames, 1 série Messieurs).

> Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083 Siège social: 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan Tel: 05.46.38.40.90 - Fax: 05 46 02 27 01 - Courriel: cdgolf17@aol.com







Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

Le **CDGolf17** reporte les scores BRUTS individuels sur le logiciel de gestion de la compétition par équipes puis établit le classement par équipes avant de proclamer les résultats.

Remise des Prix et Prix :

La remise des Prix et le pot qui l'accompagne n'auront lieu qu'à l'issue du dernier tour.

Cependant, les résultats de chaque tour donneront lieu à récompenses.

Pour chaque tour, le CDGolf17 récompensera :

- -Les meilleurs en BRUT (la 1ère chez les Dames et le 1er chez les Messieurs).
- -Puis les 6 meilleurs en NET (toutes séries -dames et hommes- confondues) de chaque tour.

Lors de la clôture du Championnat et de la remise des prix : les lots gagnés seront remis aux personnes présentes, à défaut, ils seront remis à un représentant de leur club.

Lors de la clôture du Championnat, le CDGolf17 remettra le Trophée du Champion Départemental de l'année 2025 au représentant du Club classé 1er en BRUT et récompensera les équipiers des Clubs classés 1er, 2ème et 3ème.

Le pot de l'amitié clôturera le championnat.

INDEMNITE d'occupation du terrain :

Les golfs qui reçoivent un tour de notre Championnat ne perçoivent aucun green-fee ce jour-là.

C'est là une contribution et un soutien non négligeable que ces golfs apportent à notre Comité Départemental qui les en remercie très chaleureusement.

Cependant, à titre de dédommagement, le CDGolf17 versera aux Clubs organisateurs une indemnité financière par jour d'occupation du terrain d'un montant défini chaque année par la Ligue Nouvelle Aquitaine (825€ en 2025).

Rappel des objectifs de ce championnat :

Cette épreuve a été créée pour permettre au CDGolf17 de percevoir des recettes complémentaires destinées essentiellement *au financement de sa politique en direction des JEUNES*.

D'autre part, cette épreuve vise à faire participer en <u>compétition par équipes</u> des joueuses et des joueurs non éligibles pour intégrer les autres équipes de leur club qui, elles, participent déjà aux épreuves régionales ou nationales.

Le 8 décembre 2024

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083 Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com



Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime Ligue Nouvelle Aquitaine

* * * *





Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

REMARQUE : pour éviter tout malentendu

Chaque équipe de club est numérotée de 1 à 3, chaque joueur dans chaque équipe est identifié par une lettre. La grille des départs est établie automatiquement par un logiciel qui place en 1er tous les joueurs «A», puis tous les joueurs «C» et ainsi de suite.

Cette méthode, utilisée depuis des années, ne permet pas de départs «à la carte» d'autant plus que la liste des joueurs n'est pas nominative.

Exemple de grille des départs :

8:30	La Palmyre 1 A	Saintes 1 A	
8:40	Rochefort Océan 1 A	La Rochelle Sud 1 A	
8:50	Montendre 1 A	La Vallade 1 A	La Prée La Rochelle 1 A
9:00	Royan 1 A	Oléron 1 A	La Palmyre 2 A
9:10	Saintes 2 A	Rochefort Océan 2 A	La Rochelle Sud 2 A
9:20	Montendre 2 A	La Vallade 2 A	La Palmyre 3 A
9:30	Saintes 3 A	Rochefort Océan 3 A	La Palmyre 4 A
9:40	Saintes 4 A	La Palmyre 1 B	Rochefort Océan 1 B
9:50	Saintes 1 B	La Rochelle Sud 1 B	Montendre 1 B
10:00	La Vallade 1 B	La Prée La Rochelle 1 B	Royan 1 B
10:10	Oléron 1 B	La Palmyre 2 B	Saintes 2 B
10:20	Rochefort Océan 2 B	La Rochelle Sud 2 B	Montendre 2 B
10:30	La Vallade 2 B	La Palmyre 3 B	Saintes 3 B
10:40	Rochefort Océan 3 B	La Palmyre 4 B	Saintes 4 B
10:50	La Palmyre 1 <mark>C</mark>	Saintes 1 <mark>C</mark>	Rochefort Océan 1 <mark>C</mark>
Etc.			

Ainsi quand dans un Club, un équipier <u>demande à jouer «tard»</u>, il vaut mieux le positionner sur la fiche de composition d'équipe comme joueur «C» ou «D» ou «E».

Dans l'exemple ci-dessus, les joueurs placés en position «C» ne jouent qu'à compter de 10h50.

Merci d'en informer vos joueurs afin d'éviter aux bénévoles et aux organisateurs des remarques parfois plutôt acerbes.

Merci de votre compréhension et de votre amicale collaboration.

Daniel DESMAREST, président du CDGolf17

* * * *



